



14h00 soit 2 jours



Inter entreprises : 560€ net de TVA Intra entreprises : nous contacter



#### **Partenaires**





## **Objectifs**

Comprendre les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement sexuel.

Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes. Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agressions sexistes.

## **Programme**

#### Présentation générale

- Accueil, présentation du thème de la formation, présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs et sommaire de la formation, introduction, les connaissances de base en prévention des risques professionnels

# Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Les modes de désignation du ou des référents harcèlement
- Le référent au niveau du CSE et de l'entreprise
- Le rôle et les moyens du référent
- Travailler avec les autres acteurs de prévention : RH, médecin du travail, management, CARSAT, DIRECCTE, ANACT...

#### Connaître le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- Harcèlement sexuel et agissements sexistes : définitions légales et jurisprudence
- Rôle et responsabilité de l'employeur, rôle et responsabilité des managers
- Connaître le barème de sanctions possibles en cas de reconnaissances de harcèlement sexuel : pénalités de l'employeur, sanction disciplinaire...

#### Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes

Repérer les signaux d'alerte, reconnaitre un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes

#### Réagir face à un cas de harcèlement sexuel : l'alerte et l'enquête

- Rôle du CSE et du référent harcèlement sexuel : alerte et enquête
- Analyse de la situation, éléments à recueillir, les étapes de l'enquête interne
- Les acteurs internes ou externes vers lesquels orienter la victime
- Mener un entretien avec la victime, les témoins, l'harceleur : mise en situation
- Les informations à transmettre aux parties
- Les issues possibles de l'enquête interne, quand utiliser la médiation ?

#### Contribuer à la mise en place d'une prévention primaire

- Démarche de prévention du harcèlement
- Mettre en place un plan d'action et des pistes de réflexion
- Axer l'information et la communication interne

- Elaborer une charte
- Recourir aux possibilités de formation dans le plan de développement des compétences

#### Mises en situation

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Formateur SST certifié INRS : alternance d'apport théoriques et de cas pratiques,
- Mises en situation, utilisation de matériel de simulation et d'apprentissage (défibrillateur, mannequins...)
- Remise d'un support
- Groupe inter-entreprises (de 4 à 10 participants maximum) En intra-entreprise (minimum 4 participants)

### Validation / Evaluation

- Evaluation formative (contrôle continu) et sommative (contrôle final)
- Evaluation de la satisfaction de l'action de formation par les participants
- Attestation de fin de formation